

Montréal, le 19 avril 2009

Madame Anne Lacoursière
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6 Québec

Chère madame

Lors de ma présentation mercredi dernier, le commissaire Pierre Fortin m'a suggéré de vous communiquer des références sur des livres traitant de la diversification économique des villes minières.

Évidemment, il y a mon livre, By Way of Advice, Marcel Côté, Mosaic Press, 1991, Toronto. Le livre est disponible sur Amazon.ca, à des prix toutefois abusifs (180 \$!) Il me fera plaisir de vous en vendre un exemplaire, si vous le voulez, pour le prix d'origine, soit 20 \$. Le livre est aussi probablement disponible à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Ce livre traite de croissance économique régionale, mais malheureusement, seulement indirectement des villes mono-industrielles. Toutefois, comme j'en faisais part lors de la présentation, les villes fictives de Jacobsville et de Smithburg présentés dans le chapitre d'introduction sont inspirés de mon expérience abitibienne, et dans le cas de Smithburg, d'Arvida, une ville mono-industrielle. Mais le BAPE n'y trouvera pas dans ce livre d'exemples et de prescriptions directement applicables à Malartic.

J'ai toutefois retrouvé dans mes dossiers deux documents pertinents. Le premier est :

Coping With Closures: An International Comparison of Mine Town Experiences, by Cecily Neil (Author), Markku Tykkäinen (Author), John Bradbury (Editor), Routledge (February 1992), 448 pages (ISBN-13: 978-0415066518)

Il y a quelques chapitres de ce livre qui sont très pertinents. On y conclut que les villes minières qui ont réussi à se convertir sont celles qui ont amorcé leur diversification alors que les mines étaient en opération. On peut l'obtenir d'Amazon.ca, mais encore à un prix très élevé. Vous le retrouverez probablement dans le réseau des bibliothèques universitaires.

Le deuxième document est un rapport d'un colloque tenu à Vancouver, sous l'égide du Western Diversification Agency, et intitulé The Resilient City, Vancouver Working Group Discussion Paper, préparé par le Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services, Government of British Columbia, 2003. On y retrouve surtout ce qu'on ne devrait pas faire, c'est-à-dire, la difficulté de renouveler la base économique d'une ville mono-industrielle qui ne s'est pas préparé à la fermeture de sa mono-industrie. Le rapport est disponible sur le web, au www.wd.gc.ca/eng/9732.asp.

Je réitère mes propos exprimés lors des audiences : il faut commencer à préparer le renouvellement lors de l'ouverture de la mine, par l'encouragement à l'établissement local de firmes avec potentiel de vendre à l'extérieur de la région, dont le développement est encouragé par les achats et les contacts de la mine. Un très bon exemple de cette stratégie est fourni par Val d'Or. De 1985 à 2005, en particulier sous l'influence de Cambior et à un degré moindre de Soquem, plusieurs firmes de services miniers ont été créées à Val d'Or et se sont développées bien au-delà de la région. Aujourd'hui, collectivement, ces entreprises de services miniers, actives partout au Canada et hors du Canada, représentent plusieurs centaines d'emplois bien payés dans la région de Val d'Or, l'équivalent d'une mine ou deux, ce qui a d'ailleurs permis à Val d'Or d'absorber le choc de la chute de l'industrie forestière régionale. (Parmi les entreprises, mentionnons, les bureaux de Génivar et de Desseau à Val d'Or, Forage Orbit, Forage Bradley, Val d'or Geophysique, Blais et Fils, Promec, Moreau Electrique, etc., qui sont actifs partout au Canada et en Afrique, ou les entreprises d'explorations canadiennes sont très actives.)

À cet égard, j'ai été agréablement surpris de la présence d'un Comité de suivi des retombées du projet, dont l'existence devrait être institutionnalisé et pérennisé. La présence d'une telle structure est de loin plus importante qu'un fonds de développement dédié à la diversification qui ne ferait que dédoubler des structures déjà en place pour favoriser le développement économique régional.

Je vus serais gré, Madame Lacoursière, de porter ces remarques à l'attention de MM Fortin et Locat.

Veillez accepter, chère madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marcel Côté

Secor